



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique de l'emploi

Question écrite n° 56494

## Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur le récent rapport de la fondation Agir contre l'exclusion « Mobiliser les acteurs économiques en faveur de l'emploi et de l'emploi des jeunes ». La fondation recommande « d'avantager par une aide fiscale, sociale ou financière plus conséquente la possibilité donnée aux entreprises de recruter des jeunes directement dans le cadre d'un contrat à durée indéterminée (CDI) tout en intégrant une première période de type « contrat d'apprentissage » ou « contrat de professionnalisation », afin de contribuer à l'emploi durable, à la qualification, à la sécurisation des parcours et à l'amélioration des conditions de vie (accès au logement, accès aux prêts...), avec une affirmation de l'alternance en tant que composante de la RSE et vecteur de l'attractivité « employeur » [...] ». Elle lui demande si le Gouvernement entend répondre à cette recommandation.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Le Callennec](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 56494

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** Travail, emploi et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [3 juin 2014](#), page 4457

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)